

26 août 1961, Shawinigan

25e Anniversaire de la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes de la province de Québec

C'est toujours avec un immense plaisir que j'accepte d'adresser la parole à des groupements de jeunes. Je ne dis pas cela seulement par politesse, car j'exprime un sentiment vraiment sincère. Je suis heureux d'être au milieu de vous et je remercie ceux qui ont pensé à m'inviter.

Vous fêtez présentement le 25e anniversaire de la fondation de votre Fédération. Vingt-cinq années, c'est un quart de siècle, et un quart de siècle, dans la vie d'un homme, c'est beaucoup. Mais lorsqu'il s'agit d'un organisme comme le vôtre, un quart de siècle, ce peut être ou bien une très longue période, ou bien un très court laps de temps. Tout dépend de ce qui s'est passé durant ces vingt-cinq années. Si cette période en a été une d'inactivité, si elle n'a pas permis une évolution toujours nécessaire, si elle n'a pas été marquée, au moins par moments, d'un renouveau créateur, alors elle apparaîtra longue. Si, au contraire, ces vingt-cinq années ont donné lieu à de nombreuses réalisations, si elles ont été fertiles en innovations dont toute la communauté a bénéficié, si en somme elles ont permis à un mouvement de remplir, ou au moins de commencer à remplir, la mission que lui avait confiée ses fondateurs, alors un quart de siècle c'est bien peu. Car, lorsqu'on travaille, lorsqu'on pense et surtout lorsqu'on atteint les buts qu'on s'est fixés, le temps passe vite. Il peut même sembler s'écouler trop vite, car le temps manque pour réaliser tous les projets mis de l'avant par des membres dynamiques.

J'ai bien l'impression aujourd'hui que la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes de notre province a dû trouver le temps court depuis 1936 : Elle n'a certainement pas végété puisqu'elle groupe aujourd'hui plus de 10000 membres actifs, répartis dans 155 Chambres différentes. Vous rendez hommage, ce soir, à vos anciens présidents provinciaux et à votre Bureau des Dix. J'imagine, surtout pour vos présidents d'il y a une dizaine, une quinzaine et une vingtaine d'années, qu'ils doivent être fiers de ce que le mouvement Jeune Commerce est devenu, de l'expansion qu'il a prise dans tous les milieux et dans toutes les régions de notre province. Le véritable hommage que vous leur rendez, c'est d'être aussi vivants, aussi actifs, – en un mot, aussi présents que vous en donnez la preuve à tous ceux qui vous observent. Je ne sais pas combien vous êtes ici ce soir certainement plusieurs centaines; pour qu'une organisation de jeunes réussisse à réunir autant de convives, il faut une conscience peu commune de la participation à un même corps, il faut un esprit de cohésion qu'à mon sens on ne retrouve pas assez souvent chez un peuple comme le nôtre, qui conserve beaucoup de traces de l'individualisme latin. Un tel esprit de corps ne peut exister que s'il a été façonné par une collaboration constante des membres à des tâches communes et à la réalisation d'objectifs compris et voulus par tous. Cette volonté unique de servir la communauté dans laquelle il s'insère, le mouvement Jeune Commerce la possède à un rare degré; elle a permis à votre Fédération non seulement de durer un quart de siècle – ce qui serait déjà remarquable pour un groupement de jeunes – mais aussi d'agir, de progresser et d'être utile.

Si, à l'occasion de votre anniversaire, quelqu'un d'étranger à votre mouvement essayait de faire le bilan de votre action au cours des vingt-cinq dernières années, il rencontrerait peut-

être certaines difficultés car vos réalisations ne sont pas toutes immédiatement perceptibles à l'œil. Lorsqu'un gouvernement veut parler de ses réalisations à lui, cela lui est beaucoup plus aisé; il peut se servir de statistiques, montrer des routes, des ponts, des édifices. En d'autres termes, l'action d'un gouvernement peut souvent avoir des résultats matériels évidents, tandis que votre action à vous ne se situe pas, comme telle, au niveau des manifestations concrètes. Je dirais qu'elle les transcende et, d'une certaine façon, qu'elle les dépasse. Si, pourtant, comme il arrive, votre action provoque de tels résultats d'ordre matériel, c'est surtout parce que votre mouvement a donné une impulsion initiale à un processus parfois long et laborieux.

En effet, chaque Chambre de Commerce des Jeunes dans le milieu où elle se situe est, selon moi, d'abord et surtout une source d'initiatives. Et si elle est une source d'initiatives, dont les résultats peuvent être concrets, c'est parce qu'elle constitue un ferment d'idées neuves. Votre rôle, comme membres de l'une ou l'autre de ces Chambres, n'est pas surtout de faire vous-mêmes, mais d'agir de telle sorte que quelque chose se fasse.

Vous avez une devise qui dit: « Le progrès par l'étude et l'action ». Je pense qu'elle résume admirablement bien votre raison d'être. Vous recherchez le progrès, celui de votre communauté et le vôtre comme membres d'un organisme communautaire et vous y arrivez par l'étude et l'action. Cependant il ne s'agit pas de n'importe quelle étude et de n'importe quelle action. Votre étude est plutôt une réflexion intelligente sur les problèmes de votre milieu, et votre action réside plutôt dans les suggestions et dans les solutions que vous pouvez formuler après vous être familiarisés avec les problèmes auxquels votre communauté fait face. Ces suggestions, vous les faites à ceux qui, par les pouvoirs qu'ils détiennent, sont en mesure de les appliquer ou de les adapter: conseil municipal, commission scolaire et combien d'autres groupements publics et privés. Naturellement, vous devez d'abord agir dans votre propre milieu, dans votre propre localité, mais ne croyez pas pour autant que vous devez vous en tenir à cela. Nous vivons en démocratie et les gouvernements non seulement tolèrent, mais souhaitent entendre la voix des jeunes. C'est du moins l'avis de celui que j'ai l'honneur de représenter, et à titre de Premier ministre, je puis vous assurer que vous trouverez toujours chez mes collègues et moi-même, une oreille attentive.

Le fait d'être une source d'idées et d'initiatives, dans un milieu donné, n'est pas une tâche facile, ni de tout repos. Car les idées que vous avez à émettre doivent être neuves et les idées neuves ne sont pas toujours bien acceptées par ceux qui considèrent que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. Comme disait quelqu'un: « Les idées neuves, ça dérange. » Eh oui: « ça dérange », comme c'est d'ailleurs le cas dans l'industrie lorsque des moyens de production plus conformes aux exigences modernes remplacent des techniques périmées. Ce genre de « dérangement » est la condition même du progrès économique et social, lequel, comme vous le savez, est fondé sur le dépassement perpétuel des positions acquises par des positions nouvelles.

Chacune des Chambres locales de votre Fédération dans son milieu propre doit donc être en quelque sorte une « cause de dérangement ». Il ne s'agit pas évidemment pour vous de troubler la paix publique – ce n'est pas ce que j'entends ici par « dérangement » -, mais plutôt

d'être par votre présence et surtout par votre action une sorte de défi constant à une certaine quiétude, à un certain conservatisme stérilisateur où s'enlissent les initiatives et où se perdent les énergies. En somme, votre rôle est moins de protéger ce qui existe, que de préparer ce qui vient. Vous êtes jeunes, et ce serait vraiment désolant s'il fallait qu'un mouvement comme le vôtre consacre le plus clair de ses efforts à la conservation, plutôt qu'à la création. D'ailleurs, ne vous inquiétez pas: la cause de la conservation a déjà beaucoup de partisans et d'adeptes. Il n'est que normal – et souhaitable – que, pour votre part, vous vous attachiez plutôt à celle de la création. Il en résultera un équilibre salutaire car, dans toute société, le véritable danger est bien moins l'accélération voulue que la stagnation inconsciente. Et votre groupement, par sa structure et sa raison d'être, est l'ennemi par excellence de la stagnation inconsciente.

Bien entendu, en vous opposant au danger permanent qu'est l'immobilisme social, il se peut que vous fassiez des erreurs, que vous alliez trop loin. Il y a là un risque à courir, mais c'est le risque que courent tous ceux qui veulent agir, dans quelque domaine que ce soit. Mais je pense qu'il vaut mieux se tromper en essayant au moins de faire quelque chose, que de s'imaginer avoir raison en ne faisant rien. Pour cela, j'admets qu'il faut une certaine dose de courage, mais j'ai tout lieu de croire que cette dose de courage vous l'avez. L'appartenance à un mouvement comme le Jeune Commerce fournit aussi, d'après moi, une occasion unique d'acquérir une formation de citoyen responsable et averti. Vous dites vous-mêmes, dans une de vos devises, que la formation est une « source de progrès ». Le travail que vous faites en groupe, les démarches que vous accomplissez, la nécessité dans laquelle vous vous trouvez constamment de connaître votre milieu, les discussions qui animent vos réunions tout cela à mon sens, constitue un magnifique apprentissage de la démocratie.

Vous ne devez pas vous objecter à l'expression « apprentissage ». Elle ne signifie pas que vous apprenez ce qu'est la démocratie et ce qu'elle comporte, alors que les autres le savent déjà. Au contraire, elle veut dire que vous, vous avez la chance de vous pénétrer des avantages et des exigences du mode de vie démocratique, alors que beaucoup d'autres n'en ont pas l'occasion. Car la façon de vivre démocratique, ce n'est pas quelque chose qui est acquis à la naissance, du seul fait que vous venez au monde dans un pays dont le régime politique permet et protège la liberté individuelle. Elle est plutôt un mode de vie qui se comprend à l'expérience et qui s'apprécie à l'usage.

La démocratie, comme je viens de le dire, a ses exigences. Une des plus importantes est la participation consciente du citoyen à la chose publique. Le simple exercice du droit de vote ne suffit pas. Le citoyen n'a pas rempli son devoir s'il se contente seulement d'enregistrer périodiquement son vote en faveur de tel ou tel parti et surtout s'il croit que le gouvernement est la responsabilité exclusive de ceux que l'électorat a favorisé. On dit souvent – mais on l'oublie en pratique tout aussi fréquemment que ceux qui sont élus ne sont que les mandataires du peuple et qu'ils devront lui rendre des comptes. Mais si, par contre, ceux qui sont élus ont l'impression nette que le public se désintéresse du travail qu'ils essaient d'accomplir, ils en viendront graduellement à la conclusion que le gouvernement est de fait leur responsabilité à eux seuls. Ils pourront même finir par penser que ceux qui continuent à leur faire des suggestions ou à leur indiquer les lacunes de la législation ou de l'administration outrepassent leurs droits.

Des organismes comme le vôtre empêchent justement ce danger de se matérialiser, puisqu'ils favorisent la compréhension des problèmes auxquels il faut trouver des solutions et puisqu'ils canalisent vers les législateurs les suggestions éclairées de leurs membres. En un mot, par votre action, vous contribuez à créer et à soutenir une opinion publique intelligente et éveillée. Et l'opinion publique que vous nourrissez a ceci de remarquable qu'elle n'est pas guidée par des intérêts égoïstes et qu'elle ne vise pas à la réalisation d'objectifs particuliers. Ce que je dis maintenant est d'ailleurs vrai d'un bon nombre de groupements fondés dans le même esprit de service à la communauté que les Chambres de Commerce des Jeunes. Une telle opinion publique, informée et capable de s'exprimer en toute liberté, est aussi nécessaire au mode de vie démocratique que, par exemple, la consultation populaire périodique que sont les élections. Nous avons conscience qu'il se forme actuellement une opinion publique de ce genre dans le Québec et le gouvernement de la province en est heureux. Nous voulons, et surtout nous espérons, qu'elle continuera désormais de se manifester aussi clairement qu'elle a commencé à le faire.

Selon moi, l'opinion publique a deux moyens principaux d'expression. D'abord la presse, y compris des canaux de communication comme la radio et la télévision; ensuite les associations de citoyens, les groupements de travailleurs, les clubs sociaux et autres organismes du genre. C'est à ce deuxième groupe que le mouvement Jeune Commerce appartient. Comme association, il permet au citoyen seul de joindre sa voix à d'autres citoyens qui ont les mêmes opinions et donne à chacun de, ses membres, lorsqu'ils expriment leur avis, le prestige du groupe entier. Comme votre mouvement est politiquement indépendant et qu'il n'a aucun intérêt particulier à sauvegarder ou à promouvoir, les opinions qu'il émet et qui sont celles de l'ensemble de ses membres peuvent avoir une portée considérable. Elles contribuent à leur tour, une fois exprimées, à façonner l'opinion publique parce qu'elles suscitent de nouvelles idées en rendant la population plus consciente de ses problèmes.

J'ai dit qu'on percevait maintenant dans le Québec l'existence d'une opinion publique plus éclairée. Je dois dire également que celle-ci est de plus en plus sévère en ce qui concerne la législation, l'administration et le comportement de l'homme politique. Nous la sentons de plus en plus présente et le gouvernement que je dirige estime qu'il doit en être ainsi. Un de ses objectifs primordiaux est justement la valorisation de la fonction publique et l'établissement de l'efficacité administrative. Cette tâche que nous avons résolu d'accomplir nous sera d'autant plus facile si nous savons que la population s'intéresse à nos efforts et si au moment où des difficultés se présentent, nous sommes assurés de son soutien moral et de sa compréhension sympathique. Nous ne demandons pas qu'on nous loue toujours des initiatives que nous prenons, ni qu'on vante constamment nos réalisations; nous ne voulons pas non plus qu'on se contente seulement de monter en épingle les lacunes et les défauts auxquels nous n'avons pas encore eu le temps de nous attaquer ou ceux qui ne disparaissent pas assez vite. Tout ce que peut souhaiter un gouvernement démocratique, c'est une opinion publique éclairée; si elle est éclairée, elle saura bien faire la part des choses et servira alors vraiment de guide à ceux qui ont la responsabilité immédiate du gouvernement.

Si une telle opinion publique commence maintenant à exister dans le Québec, c'est en grande partie grâce au travail et à la présence des mouvements de jeunes. Les premiers

résultats que nous constatons tous doivent vous encourager à persévérer dans la voie où vous vous êtes engagés.

Une nation a toujours besoin d'une élite vigoureuse, d'un levain. Elle a besoin de dirigeants conscients de leurs responsabilités. Ces dirigeants, elle peut les puiser dans des organisations comme la vôtre.

Le peuple québécois compte plus que jamais sur les jeunes d'aujourd'hui car l'évolution historique et économique le force à renouveler sa vision du monde et l'oblige à accepter ce qui est peut-être le plus grand défi de son histoire.

Pendant les deux cents dernières années, il s'est efforcé de survivre et il y a réussi. Mais la bataille dont il a gagné la première manche, ne se terminera par une véritable victoire qui si notre peuple, maintenant solide et assuré de son présent, a l'audace d'entreprendre la conquête de son avenir. Pour celle-ci, il nous faut cependant d'autres moyens que ceux qui nous ont permis de survivre. Ces moyens nous les connaissons, mais nous ne les possédons pas encore tous.

Le gouvernement que je représente ici, par ses lois sur l'éducation, par son souci de la culture, par ses conceptions en matière de développement économique et par l'attention qu'il apporte au bien-être matériel de la communauté québécoise espère fournir ces moyens à notre peuple et matérialiser ainsi la volonté d'affirmation nationale qui l'anime. Il n'y arrivera toutefois vraiment que s'il a, pour atteindre un objectif d'une aussi grande envergure, l'appui de notre jeunesse et la collaboration de notre élite. Nous construisons aujourd'hui ce qui sera demain votre monde à vous. Nous savons que vous allez nous y aider par votre présence et votre sens social. Car en nous aidant, vous ne vous préparerez pas seulement un avenir meilleur; vous assurerez à tout notre peuple canadien-français la place que lui réserve l'Histoire.